



Impots sur le revenu, viager

Par **Londtom**, le **26/07/2015** à **10:54**

Bonjour a tous,

J'ai comme projet d'acheter un bien en viager, si possible ne viager libre.

Cependant, je reside a l'etranger (Angleterre) et ma residence fiscal est donc hors de France.
(Je ne possede aucun bien en France).

Si j'achete un viager libre, devrais-je payer des impots sur les loyers percus? (Si oui, j' imagine
que je peux deduire les mensualites verses pour le viager?).

Merci d'avance!

Tom